Formaliste

Publié le 28/03/2012

Que fait le formaliste?

Le formaliste représente une fonction clé de l’office. Il assure le transfert des actes signés aux différentes administrations. Le poste de formaliste existe dans la plupart des offices.

Ses missions

Il est chargé de toutes les démarches de publicité foncière et d’enregistrement des actes auprès des bureaux des hypothèques et des services fiscaux dans les délais impartis.

Il est responsable de la GED (Gestion Electronique des Documents) et il est souvent fournisseur de statistiques en lien direct avec le juriste ou le notaire. L’efficacité de son action a un retentissement direct sur la qualité du service aux clients.

Ses qualités

Rigueur, respect des délais, connaissance des pratiques des administrations, sens des responsabilités et diplomatie sont demandés pour ce poste.

Sa formation

Beaucoup ont appris leur métier au sein d’un office, sans avoir reçu de formation juridique.

Pour accéder à cette fonction, une formation est accessible après le Bac. Elle conduit à un certificat de qualification professionnelle (CQP).

La bonne gestion des tâches d’un formaliste est source d’économie.